

Maîtrise des dispositifs d'épargne salariale et d'épargne retraite dans l'entreprise

Objectifs

- Comprendre les enjeux et le fonctionnement des outils mis en place dans l'entreprise (PEE, PERCO, PER).
- Acquérir une base minimale de connaissances financières dans un contexte de marchés particulièrement incertain : horizon de placement, rendement, risque, diversification, investissements socialement responsables (ISR)...
- Aborder la finance de manière pratique pour:
 - . adapter son épargne à son profil et à ses besoins
 - . appréhender l'évolution de son propre portefeuille
 - . protéger efficacement et durablement son patrimoine
 - . gagner progressivement en autonomie.

Moyens pédagogiques

- Deux demi-journées consécutives ou non:
 - . 1 les dispositifs accessibles dans l'entreprise
 - . 2 la gestion financière des sommes épargnées
- Personnalisation des formations sur la base des dispositifs propres à l'entreprise et des rapports de gestion des fonds disponibles.
- Test initial de positionnement, questionnaires intermédiaires et évaluation finale
- Formation alternant phases théoriques et pratiques. Nombreux livrables remis.

- Objectifs réglementaires :

Maîtriser les avantages liés à l'épargne entreprise (épargne salariale et retraite)
Comprendre les notions indispensables à la gestion des sommes perçues
Etre capable de mesurer les enjeux des différents modes de sortie (rente/ capital)
Acquérir et maîtriser les outils financiers et les concepts théoriques de base

- Programme :

Les dispositifs financiers accessibles dans l'entreprise (PEE/PERCO/PER)
Les informations réglementaires mises à disposition dans ce cadre
Les principaux instruments financiers utilisés : actions, obligations, OPC
La construction d'un portefeuille de placements personnalisé
La prise en compte des **facteurs extra-financiers RSE** dans les accords d'intéressement
L'offre de placements ISR et la recherche d'informations pertinentes

- Délai d'inscription : 7 jours ouvrables

- Prérequis : aucun

- Accessibilité: en cas de besoin signalé la formation se déroulera dans un centre conforme offrant toutes les capacités d'accueil adapté.

- Formation organisée en présentiel ou à distance, formats individuel ou collectif.

- Type d'action de formation (au sens des art L.6313-1 et L.6312-1 du Code du Travail) :

Actions concourant au développement des compétences. Acquisition et perfectionnement

Tarifification

- La tarification est forfaitaire par session d'une journée par stagiaire. Des sessions intra-entreprises sont programmées à partir de 4 bénéficiaires.

- Nous contacter pour un devis individualisé et une tarification globale.

Contacts et informations

Par internet via notre site www.universite-finance.com

Joindre directement un conseiller au 05 56 32 30 52

EREVAL Finance est enregistrée sous le numéro d'activité 72 33 06930 33 auprès du préfet de la région Nouvelle Aquitaine.